



ENQUÊTE

« Environnement : Quelle gouvernance dans le tertiaire ? »

Observatoire de l'éco-responsabilité du tertiaire

Afin d'assurer son rôle de veille du secteur tertiaire, Riposte Verte livre les résultats de son enquête « Gouvernance & Environnement ». C'est la première enquête d'un volet d'études pluriannuelles mené en partenariat avec le Fonds Social Européen (FSE). Distribuée électroniquement et mise en ligne sur notre site durant le mois de décembre 2009, elle comptabilise un total de 901 réponses (dont 622 complètes et validées).

Novembre / Décembre 2009

RIPOSTE VERTE - Observatoire des (éco)pratiques du tertiaire

Tél : 0970 408 700 Fax : 0821 473 281
contact@riposteverte.com - www.riposteverte.com



ENQUÊTE

« Environnement : Quelle gouvernance dans le tertiaire ? »

LE PANEL

1. Dans quel type d'organisation travaillez-vous ?		
	Total	Pourcentage
Entreprise	406	65 %
Association	106	17 %
Administration-Collectivité	61	10 %
SCOP	12	2 %
Autres	37	6 %

2. Quel est le secteur d'activité de votre organisation ?		
	Total	Pourcentage
Administration-collectivité	41	7 %
Éducation-Santé-Action sociale	62	10 %
Services aux personnes	16	3 %
Services aux entreprises	223	36 %
Commerce	45	7 %
Industrie	75	12 %
Communication-Marketing	42	7 %
Autres	118	18 %

3. Quelle est la taille de votre organisation ?		
	Total	Pourcentage
1 à 10	208	33 %
11 à 50	114	18 %
51 à 100	34	6 %
101 à 250	50	8 %
251 et plus	216	35 %

4. Vous êtes ?		
	Total	Pourcentage
Une femme	282	45 %
Un homme	340	55 %



ENQUÊTE

« Environnement : Quelle gouvernance dans le tertiaire ? »

ANALYSE

Généralités

65 % des répondants travaillent pour des organisations privées, publiques 10 % et associatives 17 %. Un tiers travaillent au sein d'une petite structure (10 pers max), un tiers pour une entité allant de 10 à 250 collaborateurs et le dernier tiers représente les organisations de plus de 250 salariés. Et, pour ce panel en tout cas, la parité Homme – Femme est presque atteinte puisque 45 % des réponses proviennent de femmes.

Ressources

En 2009, mener une politique environnementale structurée n'est pas (encore) à l'ordre du jour d'une majorité d'acteurs tertiaires. 55 % des personnes interrogées avouent ne pas avoir de responsable dédié au sein de leur organisation. Structurer sa démarche est pourtant une condition indispensable à sa pérennité donc à sa réussite.

Malgré tout, 40 % des organisations ont déjà créés ce poste mais **seules 16 % emploient un Responsable Environnement depuis plus de trois ans.**

Réglementation

Seules 44 % des structures tertiaires interrogées connaissent toute la réglementation applicable à leur activité. Et lorsqu'elle est connue (même en partie), **une sur deux (48 %) ne la respecte pas.** Le traitement des déchets est le poste qui souffre le plus de cette désinvolture (on ne collecte pas tous ses déchets ou ils ne sont pas correctement triés, on n'assure pas leur suivi en cas de grosses quantités...).

Ces résultats confirment le (double) besoin d'une meilleure communication des textes aux dirigeants et d'un contrôle plus rigoureux de leur respect.

Politique(s) environnementale(s)

49 % des acteurs tertiaires participants ont engagés une démarche formalisée ou ont élaborés une charte d'engagements suivies d'actions concrètes. Ils ont pleinement conscience de leur (éco)responsabilité, même si 10 % n'ont pas de responsable dédié. Et si 90 % d'entre eux communiquent en interne sur leur démarche, l'information vers les autres parties prenantes est plus prudente (seuls 60 % communiquent en externe).

23 % supplémentaires font des efforts ponctuels. Cette forte mobilisation (72 %) traduit une volonté d'agir de la part des dirigeants qui est encourageante. Prudence tout de même car **des actions non suivies et non évaluées ne sont pas pérennes**, même avec la meilleure volonté.



ENQUÊTE

« Environnement : Quelle gouvernance dans le tertiaire ? »

L'étude poste par poste des actions concrètes est intéressante :

- 92 % agissent sur la gestion des consommables,
- 84 % sur le traitement des déchets,
- 83 % sur l'efficacité énergétique,
- 54 % sur la gestion de l'eau.

Potentiel(s) d'amélioration(s)

Trois salariés du tertiaire sur quatre en moyenne plébiscitent la planification et l'amélioration continue d'une politique environnementale pour tous les postes. Ils attendent des améliorations aussi bien pour la gestion des consommables (87 %), des déchets (79 %) que pour les consommations d'énergie (83 %). Comme pour les dirigeants, les ressources en eau ne sont pas perçues comme sources de pollution ou de gaspillage et seuls 53 % des salariés déclarent qu'il est possible d'améliorer la gestion de ce poste.



ENQUÊTE

« Environnement : Quelle gouvernance dans le tertiaire ? »

5. Existe-t-il un(e) responsable dédié (à plein temps ou à temps partiel) à la démarche environnementale ?

	Total	Pourcentage
Oui	246	40 %
Non	346	55 %
Ne sais pas	30	5 %

5.1. Si Oui,

il est en place depuis ?

	Total	Pourcentage
Moins d'un an	44	18 %
1 à 3 ans	98	40 %
Plus de 3 ans	97	39 %
Ne sais pas	7	3 %

6. Votre direction connaît-elle la législation environnementale à laquelle elle doit se conformer ?

	Total	Pourcentage
Oui	271	44 %
En partie	207	33 %
Non	86	14 %
Ne sais pas	58	9 %

6.1. Si Oui ou En partie,

la législation est-elle respectée ?

	Total	Pourcentage
Oui	232	48 %
En partie	205	43 %
Non	8	2 %
Ne sais pas	33	7 %



ENQUÊTE

« Environnement : Quelle gouvernance dans le tertiaire ? »

7. Existe-t-il une démarche formalisée visant à réduire l'impact environnemental de votre activité (ou au moins une charte d'engagements) ?

	Total	Pourcentage
Oui	306	49 %
Non	269	43 %
Ne sais pas	47	8 %

7.1. Si Oui :

fait-elle l'objet d'une communication interne ?

[pour l'ensemble des salariés]

	Total	Pourcentage
Oui	276	90 %
Non	16	5 %
Ne sais pas	14	5 %

[pour les nouveaux salariés]

	Total	Pourcentage
Oui	199	65 %
Non	31	10 %
Ne sais pas	76	25 %

7.2. Si Oui,

fait-elle l'objet d'une communication externe ?

	Total	Pourcentage
Oui	183	60 %
Non	93	30 %
Ne sais pas	30	10 %



ENQUÊTE

« Environnement : Quelle gouvernance dans le tertiaire ? »

8. Des actions concrètes pour réduire l'impact environnemental de votre activité ont-elles été menées ?

	Total	Pourcentage
Oui	451	72 %
Non	122	20 %
Ne sais pas	49	8 %

8.1. Si Oui, ces actions concernent-elles (aussi) le fonctionnement des services tertiaires ?

	Total	Pourcentage
Oui	360	80 %
Non	48	11 %
Ne sais pas	43	9 %

8.1.1. Si Oui, pour quels postes ?

[Gestion des consommables]

	Total	Pourcentage
Oui	330	92 %
Non	21	6 %
Ne sais pas	9	2 %

[Consommations énergétiques]

	Total	Pourcentage
Oui	300	83 %
Non	36	10 %
Ne sais pas	24	7 %

[Consommation d'eau]

	Total	Pourcentage
Oui	191	53 %
Non	110	31%
Ne sais pas	59	16 %



ENQUÊTE

« Environnement : Quelle gouvernance dans le tertiaire ? »

[Traitement des déchets]		
	Total	Pourcentage
Oui	302	84 %
Non	38	11 %
Ne sais pas	20	5 %

9. Pensez-vous que votre organisation puisse améliorer sa gestion des consommables ?

	Total	Pourcentage
Oui	543	87 %
Non	57	9 %
Ne sais pas	22	4 %

10. Pensez-vous que votre organisation puisse diminuer ses consommations d'énergie ?

	Total	Pourcentage
Oui	514	83 %
Non	85	14 %
Ne sais pas	23	3 %

11. Pensez-vous que votre organisation puisse diminuer ses consommations d'eau ?

	Total	Pourcentage
Oui	331	53 %
Non	224	36 %
Ne sais pas	67	11 %



ENQUÊTE

« Environnement : Quelle gouvernance dans le tertiaire ? »

12. Pensez-vous que votre organisation puisse améliorer le traitement de ses déchets ?

	Total	Pourcentage
Oui	490	79 %
Non	96	15 %
Ne sais pas	36	6 %

13. Pensez-vous que la mise en place d'une politique environnementale formalisée est/serait avantageuse pour votre organisation ?

	Total	Pourcentage
Oui	420	68 %
Non	108	17 %
Ne sais pas	94	15 %



ENQUÊTE

« Environnement : Quelle gouvernance dans le tertiaire ? »

SÉLECTION DE COMMENTAIRES

Réponse 14

Je pense que le service public devrait être exemplaire dans ce domaine et ce n'est pas le cas. Une action forte devrait être menée en ce sens, ne serait-ce qu'en intégrant le critère du développement durable dans leurs marchés publics d'achat.

Réponse 17

C'est un travail de tous les jours que de motiver ses salariés, ses fournisseurs et ses clients pour adopter ensemble une démarche éco responsable vis à vis de l'environnement. A force de citer en exemple ceux qui développent les bonnes pratiques, ceux qui n'adopteront pas l'éco attitude resteront à la traîne et feront tout pour prendre le train en marche... Il sera, je l'espère encore temps !

Réponse 54

Bcp de solutions palliatives de faible portée, bcp de discours d'opportunité, peu de réalisation économiquement réalistes aucune vision générale pour traiter les pbs radicalement ...

Réponse 219

Le développement durable en est encore trop au stade de "green washing". La mise en œuvre concrète d'une politique de DD au sein des entreprises devrait être davantage surveillée, notamment au regard de la pertinence des actions menées et de leur communication, et rendue juridiquement contraignante. Les marges de manœuvre sont encore conséquentes.

Réponse 313

Trois points majeurs à améliorer : 1/ Les achats : nos produits font le tour du monde avant d'être livrés à nos clients 2/ Utiliser l'éco-conception, aboutie et prouvée comme argument commercial 3/ Faciliter une organisation du travail qui diminue l'impact écologique de l'organisation

Réponse 381

Il y a un écart entre le souhait de l'entreprise et la prise de conscience des salariés sans qui rien n'avance... donc un manque de moyens alloués.

Réponse 415

Nous avons des projets très « impactants » de réduction de l'impact environnemental pour ses sites industriels, mais mon entreprise manque d'actions au niveau du siège social parisien.



ENQUÊTE

« Environnement : Quelle gouvernance dans le tertiaire ? »

Réponse 484

Le fonctionnement de la fonction publique pousse à la schizophrénie: malgré le Grenelle, les attentes des citoyens (...) les services de l'état sont dans l'incapacité d'organiser un fonctionnement durable. (...) Il y a un manque de "culture environnementale" qui permettrait à des chefs de service d'exiger (et je dis bien exiger) des modifications radicales: moins d'imprimantes par bureau, utilisation de papier brouillon et recyclés, signature électronique, restauration bio, éclairage des bureaux, utilisation des escaliers... (...)

Réponse 494

C'est l'incitation grandissante pour ne pas dire la pression grandissante de nos clients qui pousse notre entreprise à aller vers une démarche environnementale. Malgré des actions menées en local par des managers s'impliquant dans cette voie, les directives émanant de la direction sont minimales et les moyens alloués également minimaux. En résumé, plus de paroles que d'actes de la part de la direction (dans ce domaine) !

Réponse 572

Le directeur de la structure et moi-même sommes assez sensibles, chacun à son niveau (...). La sensibilisation des salariés est faite par moi qui n'ai aucune compétence à ce niveau. Je pense qu'une mesure formalisée pourrait avoir un impact et l'appropriation "douce", via un collègue, de nouveaux comportements est très efficace et durable dans le temps.

Réponse 601

(...) faites SVP passer des consignes à tous les chefs d'entreprise pour qu'à minima, ils achètent du papier certifié, qu'ils le recyclent, qu'ils interpellent les propriétaires de bureaux (avec votre soutien)... Merci d'avance.

Réponse 641

À titre individuel, certains collaborateurs font attention et tentent de diminuer leur impact sur l'environnement mais au niveau direction et de manière formalisée il n'y a rien (...). La consommation de chauffage est une catastrophe et il n'y a aucun traitement des déchets, pourtant le dispositif existe au niveau de la ville (Marly le roi).

Réponse 763

J'étais, jusqu'à peu de temps le responsable développement durable. J'ai été virée :-) et remplacée par quelqu'un qui sort d'université... sans expérience et bcp moins cher. Depuis lors, le projet est pratiquement mort. Il ne faut pas seulement un responsable développement durable, il faut AUSSI qu'il ait la formation, la volonté et l'appui de la direction pour porter en avant les nécessaires changements. Bon courage!



ENQUÊTE

« Environnement : Quelle gouvernance dans le tertiaire ? »

Réponse 841

La mise en place de fonctionnement DD des administrations dépend autant des volontés locales que des règles imposées. A titre d'exemples, les règles de remboursement des frais de déplacement privilégient l'utilisation e la voiture de service, estimée plus économique que le train.

Réponse 857

Aujourd'hui dans mon entreprise tout est à faire ! Mais ce qui m'inquiète réellement c'est plutôt l'état d'esprit des gens : ils savent que la planète va mal mais ne font rien ou n'essaye pas de faire autrement pour autant ! La résistance au changement sera très forte !

Réponse 904

C'est surtout une question de planification, d'éducation et de formation en interne. Je suis éducatrice en environnement et je n'ai pas de moyens pour former mes collègues. Il n'y a pas de temps consacré à cette question car le temps c'est de l'argent pour les dirigeants. c'est toujours le même problème : il paraît que ça ne rapporte pas ! :)